



Mondantes.

M. et Mme Clarence Low sont arrivés vendredi de l'Europe où ils ont passé plusieurs mois.
Mme L. LeGardeur et Miles Marie et Adélaïde Grima sont de retour de la Caroline du Nord.
M. et Mme Paul Gelpi et leur petite-fille Mlle Louise Laplace sont de retour de Biloxi où ils ont passé l'été.
M. et Mme George H. Dunbar et Mlle O. A. Dunbar sont partis pour New-York dimanche.
M. et Mme John Wigan sont arrivés samedi de New-York où ils étaient allés attendre leur fille Mlle Jeanne Wigan qui revient de l'Europe où elle a séjourné pendant près de deux ans.
Le Dr et Mme Quitman Kuhnke et leurs deux fils sont partis vendredi pour Covington, La., où ils passeront plusieurs mois.
M. et Mme Paul Capdevielle et leur famille et Mlle Emma Pollock sont de retour de la Baie St-Louis où ils ont passé l'été.
Le mariage de Mlle Estelle Marie Eustis avec M. Dick Eggleston Beach sera célébré mercredi à cinq heures et demie à l'église St-Leophan.
Mme A. B. Farlas passe quelque temps à la Baie St-Louis chez Mlle Lucie Claiborne.
M. et Mme Albert Sanchez et leur fils Léo sont de retour de leur voyage à New-York.
Mlle Lucie McCall est partie ces jours derniers pour le Maryland où elle va poursuivre ses études.
Un charmant "garden party" a eu lieu chez Mlle Edna Deléry jeudi soir.
M. et Mme Martial Lapeyre et leur famille sont de retour de la Baie St-Louis.
Mme Paul Drouilhet est arrivée avec ses enfants de Galveston, Texas, et passera un mois chez son père M. H. Renshaw.
M. et Mme V. E. Michel et leur famille et M. et Mme Walter Léaumont et leur petite fille sont de retour de la Baie St-Louis où ils ont passé l'été.
Une fête intéressante de la semaine dernière a été le "nive crock" que donnait Mme K. H. Nisbet, en l'honneur de Mme D. Goodrich mardi, en sa nouvelle résidence à Covington, qui a reçu le nom de Nisbet Lodge. Les personnes présentes comprennent Dr et Mme P. E. Archinard, Dr et Mme Michard, Dr et Mme Hébert, M. et Mme Horace McLean, Mmes Richard Flower, Ogurie, Walter Flower, M. et Mme Auguste Salanon, Miles Louise Dupré, Adrienne Breaux, Alma Salanon, Marion et Adèle Flower et Consuello Nisbet.
Mme Frith et Mlle Eléonore Frith occupent une nouvelle résidence, 1928 rue Octavie.
Le Dr et Mme L. Ferrillat et leurs enfants sont de retour de la Baie St-Louis.
Miles Louise et Laurence Lange et Mlle Marie Aldigé sont de retour de Cobourg, Canada.
Mlle Lillian Jung est de retour du nord où elle a passé l'été.
M. et Mme B. Winchester Bowling sont arrivés de New-York lundi.
Mme P. Farnet et Mlle J. G. de Barrocelli et leurs enfants sont revenus d'Albany Springs où ils ont passé l'été.
M. et Mme Charles E. Clabre et leur fils Donald sont de retour de la Baie St-Louis.

LE MARIAGE DE M. ED KOHNKE.

Le mariage de M. Ed Kohnke, Jr. avec Mlle Katie Stumps a été célébré très tranquillement jeudi. Les mariés sont en voyage de noces et occuperont à leur retour une résidence rue Freret.

BLANCHE.

FLEURS.

LES ROSES

Les roses sont reines des fleurs, parce que les roses sont filles de l'amour, parce que les roses sont vraies et vantes, parce qu'elles respirent, qu'elles papillonnent, qu'elles soufflent, aiment et aiment comme des êtres.
Les roses...
Et d'autres, plus touchantes ou plus vaines, qui, plutôt que de se régner à devenir les roses mortes, les roses déchues, préfèrent-elles parvenues à leur apogée—s'embellir brusquement en pétales éclatants, et disparaître ainsi d'un seul coup, en cet éparpillement d'elles mêmes.
Les roses! Les roses! L'âme des roses... Chacune a son parfum, chacune a sa splendeur, chacune a son histoire, mais toutes, toutes, personnifient la femme—des femmes du moins—et les femmes sont innombrables! Toute la gamme de l'amour, tout le secret de la vie, est là, au fond des roses, depuis la rose en bouton rigide et fermé comme une ignominie d'ignominie; la rose blanche, chaste comme une pudour de fiancée, depuis la rose pâle et rosée, comme un émoi de jeune épouse, la rose-rose plus enhardie, déjà ou plus amante, ou la rose rouge capiteuse et troublante comme un produit d'un harem; jusqu'à la rose rouge enfin, la rose rouge passionnée et violente, rose de sang et d'ivresse, pourpre de volupté; rose fille, rose adultère, rose fascinante et dangereuse avec ses effluves combinés et savants de courtisane, et ses enroulements fantasistes de bacchante, rose d'Eternel péché, qui, elle seule, résumait l'humanité et son mystère!...
Les roses sont reines des fleurs, parce que les roses, sont filles de l'Amour.

IRIS MAUVES

Les iris mauves... fleurs étranges, écloses au seuil de chaque été, et qui, fugitives, disparaissent presque aussitôt comme des choses trop éphémères et fragiles, comme des choses dédaignées, peut-être, car elles semblent être nées à part, ces fleurs odorantes, et pâles haussées sur leur longue tige aristocratique, ces fleurs tombantes aux pétales enroulés, aux pétales anguleux de tourterelle, et qui meurent si vite le soir de leur jeunesse.
Les iris mauves... Fleurs délicates et mélancoliques, fleurs aux yeux doux et suaves, comme des sentiments virginités, mais qui, peu à peu, se précipitent plus violents, plus intenses, plus enivrants.
Les iris mauves... Fleurs mystérieuses et passionnées, fleurs qui ont été, et qui sont, et qui seront toujours, des fleurs complexes de sphère, où l'incompréhension d'amour, avec des âmes inquiètes et liées, des âmes troubles qui s'enlacent et se désolent, sans avoir ja-

mais, jamais rien livré, jamais rien exhalé de leur douleur ou de leur secret.
Iris mauves! Fleurs de rêve, fleurs de mystère....

L'Émeraude au Sahara.

En 1882, alors que l'infortuné colonel Flatters campait dans cette vallée d'Amadghar d'où il ne devait plus revenir, il y trouva des émeraudes en abondance. Voici le passage du journal de la mission qui rapporte ce fait:
"Dimanche, 6 février.... La caravane s'arrêta à quelque distance de 'Guelta' (creux de rochers peints d'eau de pluie) dans un oasid sablonneux. Autour du camp, on trouva dans l'oasid beaucoup d'émeraudes de toutes dimensions: quelques-unes sont grosses comme un œuf. M. Santin en fait ramasser une demi-charge de chameau; le colonel promet une récompense à tout homme qui rapportera une de ces pierres.... Naturellement, ces émeraudes disparaissent dans le désastre de la mission. Aucun des survivants n'en rapporta.
M. Fourreau a confirmé l'existence de ces pierres précieuses dans la région de l'Oued-Mia et de l'Igharghar.
M. Forest, qui, en 1891, a vainement tenté d'organiser une expédition pour la recherche de ces pierres, — aucun indigène n'ayant voulu l'accompagner chez les Touareg, — a appelé l'attention de la Société de Géographie de Paris sur cet élément de fortune devenu peut-être aujourd'hui plus accessible.

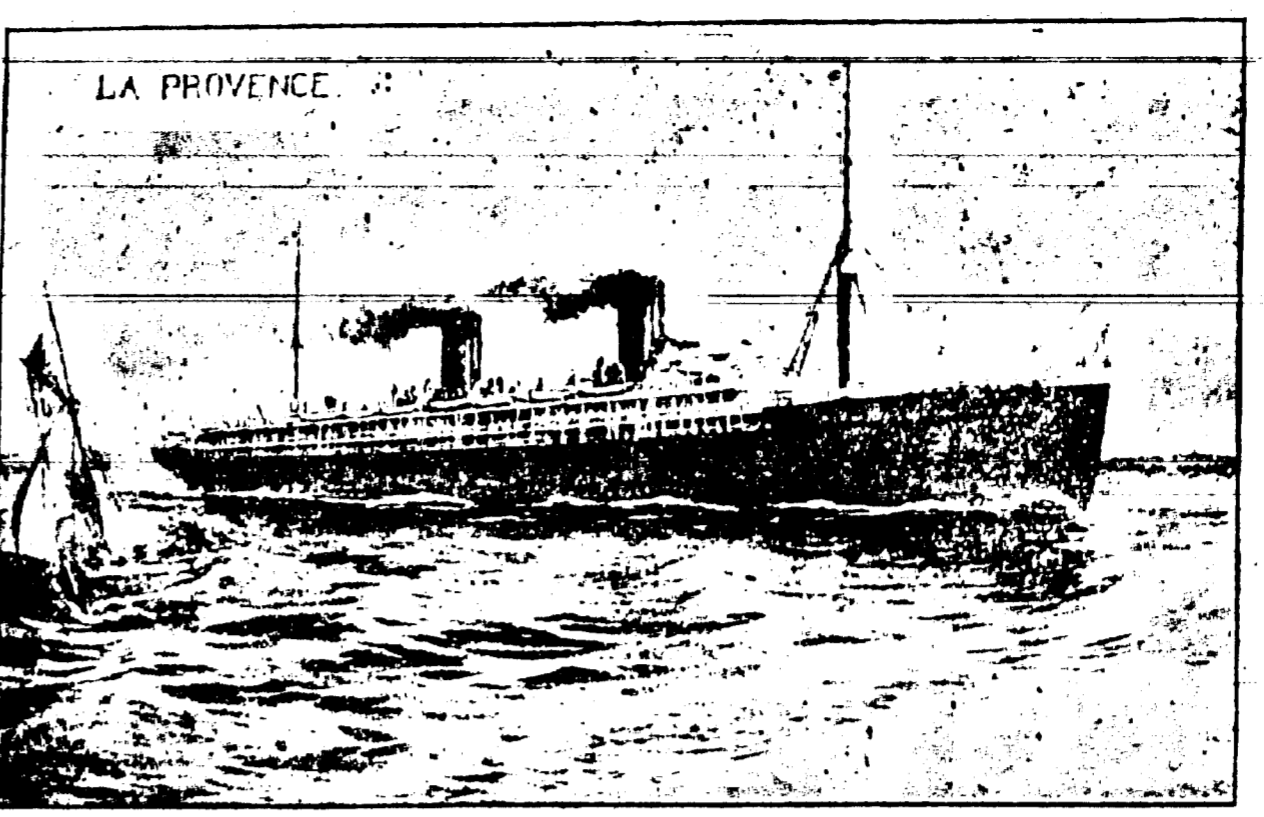
ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1906-1907.
L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:
"Le féminisme — sa raison d'être; son influence dans l'avenir."

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1907 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné.
L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.
Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.
Les manuscrits devront être écrits sur papier blanc, sur une seule feuille, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.
Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.
Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.
Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.
Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.
La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.
Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.
Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.
Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.
Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.
Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.
Toute personne qui aura obtenu une médaille, ne pourra plus concourir.
Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le capitaine ALIX.

Commandant "La Provence."



La "Provence" est le plus grand des navires français à flot. C'est le géant de la flotte de la Compagnie générale transatlantique, et l'on était curieux lors de son lancement de voir comment évoluerait dans l'avant-port cette masse énorme. Rappelons que les caractéristiques de la "Provence" sont: longueur, 191 mètres; largeur, 19 m. 86; creux sur quille, 12 m. 70; tirant d'eau, 8 m. 15, avec 10,190 tonnes de déplacement. Comme termes de comparaison, nous indiquerons que la "Lorraine" et la "Savoie", les deux plus grands paquebots français après la "Provence", ont 171 m. 75 de longueur et déplacent, le premier, 11,146 tonnes, le second, 11,160 tonnes. La différence est déjà très appréciable.



Le capitaine ALIX, Commandant "La Provence."

Nous avons souvent ici parlé du navire, et en reparlons aujourd'hui pour mettre à gravure sous les yeux de nos lecteurs, et donner quelques extraits du journal qui se publie quotidiennement à bord.
La Compagnie a fait une innovation intéressante: elle a installé sur la "Provence" un service de télégraphie sans fil à longue distance, qui permet aux passagers d'être tenus au courant de tous les gros événements du jour où qu'ils se produisent.
M. Chas T. Soniat qui, en compagnie de M. J. M. Vergnole, a fait la dernière traversée de l'océan sur la Province, a conservé quelques exemplaires du journal en question, et dans l'un d'eux nous lisons:
"De violentes pluies ont causé des inondations dans les provinces d'Alicante, de Grenade et de Murcie; des édifices ont été détruits; les moissons sont perdues. On signale de nombreuses victimes."
Insurrection. Guayaquil.
Une insurrection aurait éclaté dans l'Equateur; les rebelles seraient maire de Bolivar.

grave. M. Taft annonce que si le Congrès de vendredi échoue, il proclamera un Gouvernement provisoire américain.

Washington.
Les préparatifs pour combattre la crise cubaine continuent activement.

Ouragan en Amérique. Nouvelle-Orléans.
Un ouragan tropical a ravagé les Etats du Golfe, occasionnant de grands dégâts et détruisant les moyens de communication télégraphiques.

Elections aux Etats-Unis. Buffalo.
La convention des démocrates a choisi M. William Hearst comme gouverneur et M. Louis Stuyvesant Chandler comme lieutenant gouverneur.

Le Tsar en France. Paris.
On signale, mais sans y ajouter foi, que le Tsar et la famille Impériale de Russie arriveront bientôt à Biarritz.

Le 1er Mai en Allemagne. Hambourg.
Le tribunal a alloué à la Hamburg-American Line 12,000 marks d'indemnité, déclarant que les débardeurs avaient rompu leur contrat en ne travaillant pas le 1er mai.

Froid en Europe Centrale. Berlin.
La neige tombe en Silésie. On signale un froid rigoureux pour la saison dans l'Europe Centrale.

Japon. Tokio.
Le marquis Ito, le maréchal Yamagata et le maréchal Oyama ont été créés Prince et l'amiral Togo a été élevé au rang de Marquis.

Inondations en Espagne. Madrid.
De violentes pluies ont causé des inondations dans les provinces d'Alicante, de Grenade et de Murcie; des édifices ont été détruits; les moissons sont perdues. On signale de nombreuses victimes.

Insurrection. Guayaquil.
Une insurrection aurait éclaté dans l'Equateur; les rebelles seraient maire de Bolivar.

Tremblement de Terre. New-York.
On signale des secousses de tremblement de terre à San Juan de Porto Rico et à St Thomas. Il n'y a pas eu de dégâts.

Le Général Sessel a offert au Tsar de quitter l'armée.

Les Russes en Solats. Genève.
Les hôteliers Suisses annoncent qu'ils refusent de loger les Russes.

La France et l'Égypte. Paris.
Le Cabinet a discuté les applications de la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat sera annoncé que le Gouvernement français continuera ses tentatives à l'entrée du Parlement.

CONSULAT DE FRANCE.
La loi d'amnistie.

Le Ministère des Affaires Étrangères vient de faire parvenir à ce Consulat, avec les instructions nécessaires à son application, l'extrait reproduit ci-après, de la loi du 12 juillet 1906 qui accorde l'amnistie aux insoumis et déserteurs des armées de terre et de mer.

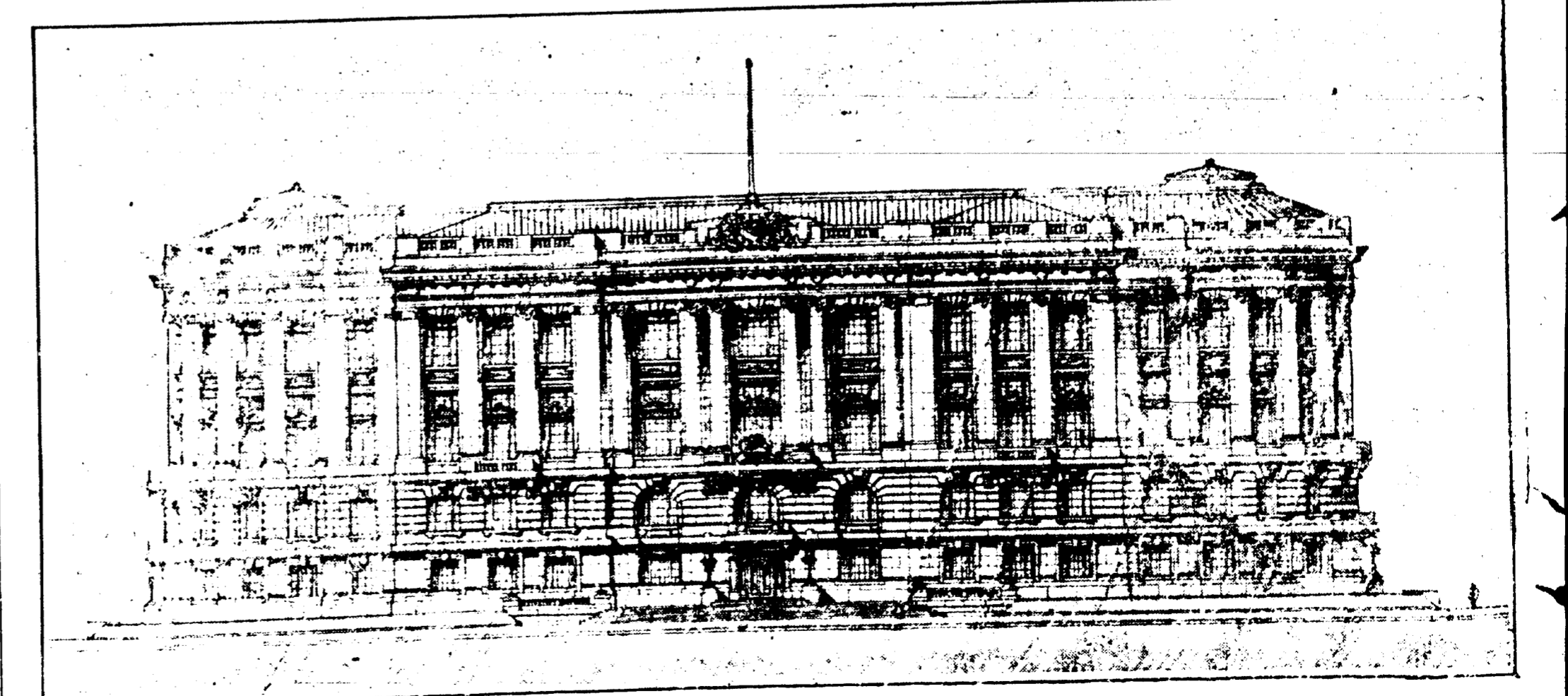
Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:
Art. 1er. Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits antérieurs au 10 juillet 1906.
2. Aux déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer pour les faits de désertion et pour les faits accessoires ou connexes à la désertion, ces faits essentiels entraînent une condamnation spéciale par contumace, et aux déserteurs des bâtiments de commerce.
3. L'amnistie est entière et sans conditions de service.
4. Pour les insoumis et déserteurs âgés de plus de quarante-cinq ans:
a) Pour les insoumis et déserteurs que des infirmités rendent impropres à tout service actif ou subsistants dans les armées de terre ou de mer.
b) L'amnistie est conditionnelle pour les hommes âgés de moins de quarante-cinq ans, c'est-à-dire avec obligation de servir dans les conditions suivantes: les insoumis ayant moins de trente ans seront tenus d'accomplir le service auquel ils étaient assujettis; les insoumis qui ont accompli leur temps de service actif, mais n'ont pas répondu aux appels de la réserve de service pour lequel ils auraient été appelés, conformément à la loi en vigueur; les déserteurs ayant

moins de trent ans auront à compléter le temps de service qu'ils avaient à faire au moment où ils ont manqué à l'appel. Néanmoins, les hommes désignés sous les trois paragraphes qui précèdent ne seront pas astreints à un service actif au-delà de leur trentième année révolue.
Le bénéfice de cette disposition s'étendra aux hommes tombés dans les tableaux de recensement; après trente ans, les uns et les autres resteront soumis aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge; les insoumis et déserteurs âgés de moins de trente ans qui seraient mariés, avec ou sans enfants, ou qui seraient veufs avec un ou plusieurs enfants, ou divorcés avec garde d'enfants ou ayant un ou plusieurs enfants reconnus, ne seront pareillement soumis aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge.
Les déserteurs et insoumis susceptibles de recevoir l'application de l'amnistie avec condition de service prévue par le paragraphe 4, devront, ainsi que les marins inscrits, déserteurs de commerce, se présenter devant les autorités qui seront désignées par les ministres de la guerre et de la marine, pour formuler leur déclaration de retour, avant l'expiration des délais ci-après, qui compteront à partir de la promulgation de la présente loi, savoir:
Trois mois pour ceux qui sont dans l'intérieur de la France et en Corse; six mois pour ceux qui sont en Europe et dans les pays du littoral de la Méditerranée et de la mer Noire; un an pour ceux qui sont en Amérique, Afrique et Asie, hors des territoires énumérés ci-dessus; dix-huit mois pour ceux qui sont dans les îles du Pacifique ou les régions polaires.
A l'expiration des délais fixés au précédent paragraphe, les insoumis et déserteurs qui ne se seront pas présentés pour réclamer le bénéfice de l'amnistie avec condition de service, ou ceux qui, après avoir pris une feuille de route, ne se seront pas présentés à leur destination, seront de nouveau recherchés et poursuivis, s'il y a lieu.
Art. 4. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies et pays de protectorat.
La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.
Fait à Paris, le 12 juillet 1906.
A. FALLERIES.
Par le Président de la République:
Le président du Conseil, ministre des Affaires Étrangères,
F. SAURIN.

METAIRIE RIDGE NURSERY CO. Grande Ouverture de nos MAGASIN EN DETAIL 141 RUE CAROLINÉ.

HOTEL BRUNO RESTAURANT MAINTENANT OUVERT. LUNCH DES NEGOCIANTS, 30c. COIN IBERVILLE ET DAUPHINE.

OUI! Le pain de Johnny, est le plus propre et mieux fait. 1463 rue Bourbon, PHONE N. 747 E. 15 mai-6-m-dim



Le nouveau Palais de Justice. Qui s'élèvera sur le terrain borné par les rues Chartres, Conti, Royale et St-Louis, et dont la construction coûtera \$750,000.

CONFISEURS Manufacturers, POISSONNIERS, 833 Rue du Canal. Phones Main-121. Main-2146-L.